



section académique  
**LIMOGES**

[www.limoges.snes.edu](http://www.limoges.snes.edu)

[facebook.com/sneslimoges](https://facebook.com/sneslimoges)



[twitter.com/sneslimoges](https://twitter.com/sneslimoges)

Edito

## VOTEZ, PARTICIPEZ À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE VOTRE SYNDICAT

L'existence de tendances ou courants de pensée au sein du SNES-FSU -qui est une exception dans le paysage syndical français- permet un fonctionnement démocratique. L'existence d'un pluralisme à l'intérieur du syndicat permet aussi de rassembler largement en son sein des collègues qui peuvent ne pas être d'accord sur tout, mais qui se retrouvent sur des bases communes liées aux conceptions du syndicalisme, du métier, de l'école ou de la société et s'accordent sur l'idée qu'il faut se rassembler au sein du même syndicat pour être plus puissant face au gouvernement.

Les élections internes du SNES sont l'occasion pour les syndiqués d'élire pour les 3 ans à venir les directions de leur syndicat à travers leurs votes pour les Commissions Administratives nationale et académique. La CA est l'organe délibératif du syndicat, ses membres sont élus à la proportionnelle des résultats de votes pour les différentes tendances.

Ce bulletin présente les listes candidates pour l'élection à la CA académique, les listes candidates pour l'élection à la CA nationale figurent dans les pages spéciales de l'US n°777 du 14 avril 2018.

Votez et participez au renforcement et à la vitalité de votre organisation.

***Les élections pour le renouvellement des CA nationale et académique (du bureau départemental de la Corrèze et de la Creuse) se dérouleront du 14 mai au 6 juin 2018.***

Chaque syndiqué-e est appelé-e à s'exprimer dans le cadre d'un vote organisé par la section SNES de l'établissement. Un vote par correspondance est organisé pour les retraités, les collègues TZR et les collègues exerçant dans un établissement sans section constituée ou dont l'effectif ne garantit pas la confidentialité du vote.

**Attention** il y a plusieurs votes à émettre sur le même bulletin :

- le vote d'orientation national
- le vote d'orientation académique
- le vote par catégorie
- le vote pour le bureau départemental en Corrèze et Creuse

**mardi 22 mai**

**GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

**Toutes et tous en grève et dans les manifestations**

### **CONTRE LES ATTAQUES TOUS AZIMUTS, RENFORCER UN SYNDICALISME OFFENSIF ET DÉTERMINÉ !**

*L'existence d'un vote tous les trois ans pour déterminer l'orientation du SNES-FSU répond à la double exigence de démocratie et de pluralisme. Différents courants de pensée existent dans le SNES et ce sont les syndiqué.e.s qui, par leur vote, déterminent l'orientation qui doit prévaloir. Unité et Action, par la volonté des syndiqué.e.s, exerce la responsabilité de la direction du SNES-FSU, au plan national comme au plan académique et nous sollicitons de nouveau votre confiance, pour mettre en œuvre une orientation résolument déterminée et offensive.*

La politique menée par le président Macron s'attaque de façon brutale à tout ce qui fonde le modèle social de notre pays. Les services publics sont fragilisés dans leurs financements et leurs missions. Alors que le pouvoir d'achat et les conditions de travail des fonctionnaires ne cessent de se dégrader, ils sont présentés comme bénéficiant de « privilèges » insupportables et d'un statut qu'il conviendrait de remettre en cause. La politique fiscale menée accroît de façon intolérable les inégalités déjà fortes qui existent : augmentation de la CSG qui frappe en premier lieu les retraités, fiscalité en faveur des plus riches... Les droits des travailleurs sont réduits (Loi Travail notamment), les chômeurs sont stigmatisés. Les libertés publiques sont menacées et la loi « Asile et Immigration » a conduit à l'adoption de mesures honteusement répressives. Une réforme des retraites est annoncée dont tout laisse craindre qu'elle remette en cause notre système de retraites par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle. Dans l'Éducation, les logiques en œuvre, au travers notamment de la réforme du lycée, marquent le renoncement à la démocratisation et à l'élargissement de l'accès aux qualifications. Une véritable logique de tri social est également programmée au travers des modifications d'accès à l'université.

Conscients de la gravité des attaques, Unité et Action tendance majoritaire dans le SNES-FSU, considère que sa responsabilité première est de contribuer à organiser des mobilisations pour mettre en échec les orientations gouvernementales actuelles dans le secteur de l'Éducation en les articulant avec celles de la Fonction Publique voire avec celles du terrain interprofessionnel. Il est nécessaire de mener un travail inlassable pour construire et réussir des actions qui rassemblent et pour faire converger les différents secteurs. Redonner confiance dans l'action collective, convaincre de la possibilité d'autres choix que ceux guidés par les politiques d'austérité actuelles est impératif. Porter des propositions notamment pour transformer l'École, pour transformer la société, pour conforter et élargir les missions des services publics au service de l'intérêt général est également impératif.

Dans le champ du second degré, la tendance Unité et Action entend poursuivre le combat pour l'augmentation des salaires, pour l'amélioration des carrières et des conditions d'exercice, pour la résorption de la précarité et pour la défense d'un service public national de l'orientation scolaire. En collège comme en lycée, ce sont les mêmes logiques qui sont à l'œuvre visant à accroître l'autonomie des établissements, sur fond de restrictions budgétaires. Les réformes du collège comme du lycée visent ainsi à limiter les heures de cours, à brouiller les repères professionnels et à faire des enseignants des exécutants au service d'une logique de renoncement à l'ambition pour tous les jeunes.

Renforcer les liens avec les syndiqué.e.s et la profession est aussi un objectif prioritaire. Réunions d'établissements en présence de militant.e.s des sections académiques et départementales, stages de formation syndicale sur des sujets au plus près des préoccupations professionnelles, réunions d'information, permanences tous les jours de la semaine, suivi individuel des carrières, publications nombreuses, présence sur les réseaux sociaux sont autant de façons de faire vivre le SNES-FSU et de renforcer les liens avec la profession.

Travailler à élargir le réseau militant, à renouveler et rajeunir nos équipes militantes -déjà largement paritaires-, pour un SNES-FSU dynamique et combatif, qui donne envie de s'y syndiquer, de s'y investir et d'y militer : tels sont les objectifs poursuivis avec conviction et détermination par la tendance Unité et Action dans notre académie.

**Si vous partagez ces orientations et ces ambitions,  
votez pour la liste Unité et Action !**

## Liste présentée par Unité et Action (U&A)

- CORREZE Marianne** – certifiée  
Lycée Valadon LIMOGES
- ARNOUX Patrice** – certifié  
Lycée Renoir LIMOGES
- ROY Etienne** – agrégé  
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- CAMUT Magali** – certifiée  
Lycée Turgot LIMOGES
- DUPUIS Cécile** – certifiée  
Lycée Dautry LIMOGES
- VERNÉDAL Clément** – certifié  
TZR Corrèze
- BARROS Didier** – CPE  
Collège J. Moulin BRIVE
- AGNOUX Laëtitia** – certifiée  
Collège de TREIGNAC
- CHERAMY Marlène** - certifiée  
Collège de LA SOUTERRAINE
- VAUX Janine** – agrégée  
Retraitée Corrèze
- MALINVAUD-ROY Nathalie** – agrégée  
Lycée Renoir LIMOGES
- MOTARD Jérôme** – certifié  
Collège J. Moulin BRIVE
- QUEMENER Françoise** – Psy EN  
CIO de LIMOGES
- SIMEONIN Anna** – certifiée  
Collège A. France LIMOGES
- DUTHOIT Philippe** – certifié  
Lycée Dautry LIMOGES
- EXPERT Armelle** – chaire supérieure  
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- JAMIN Daniel** – certifié  
Retraité Haute-Vienne
- FRAISSE Jérôme** – agrégé  
Lycée Dautry LIMOGES
- SOUHAÏB Abdelilah** – certifié  
Lycée Éluard ST JUNIEN
- REYROLLE Viviane** – certifiée  
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- CAUTRES Pascale** – agrégée  
Lycée E. Perrier TULLE
- DE BOUILLANE Sophie** – agrégée  
Collège Renoir LIMOGES
- BOYER Jérémy** – certifié  
Collège Limosin LIMOGES
- BERNOUX Isabelle** – certifiée  
Collège Clémenceau TULLE
- RAVA Cédric** – certifié  
Collège Cabanis BRIVE
- ROUBELAT Aurélie** - agrégée  
Lycée Valadon LIMOGES
- BROGNARA Myriam** – certifiée  
Lycée LA SOUTERRAINE
- FAUCHER Claire** – certifiée  
Collège L. Michel ST JUNIEN
- LOUIS FLORIAN** - contractuel  
Lycée professionnel d'AUBUSSON
- HUGUES Daniel** – certifié  
Collège Maupassant LIMOGES
- DUBUC Christophe** – certifié  
Collège d'ISLE
- VACHAT Francis** – certifié  
Collège Langevin ST JUNIEN
- EMERIT Philippe** – agrégé  
Lycée Cabanis BRIVE
- LAPIERRE Didier** - certifié  
Lycée Renoir LIMOGES
- LANDAN Olivier** – certifié biadmissible  
Lycée Favard GUÉRET
- GERALD Laurianne** – certifiée  
Collège de PIERRE BUFFIERE
- SOULAT Françoise** – CPE  
Retraitée Haute-Vienne
- LIGER Sabrina** – certifiée  
Collège Firmin Roz LIMOGES
- PEYRON Christiane** – certifiée  
Collège d'AIXE SUR VIENNE
- ORSONI Magdeleine** – agrégée  
Collège M. Nadaud GUÉRET
- REYNAUD Gilles** – agrégé  
Lycée Renoir LIMOGES
- AYMARD Jérôme** – certifié  
Collège d'AUBUSSON
- PLAZANET Muriel** – agrégée  
Lycée E. Perrier TULLE
- DUCHIER Rémi** – certifié  
Collège de CHATEAUPONSAC
- POIRAUDEAU Elise** – agrégée  
Collège d'AMBAZAC
- SOARES Catherine** – AESH  
Lycée Danton - BRIVE
- BERNARD LEMARQUAND Aurélie**  
contractuelle - Collège de BONNAT
- DENIS Anaïs** – certifiée  
Lycée de BELLAC
- CHASSELIN Jean-Marc** – certifié  
Lycée d'Arsonval BRIVE
- FOURES Anita** – certifiée  
Collège de LUBERSAC
- CURABET-VERVECHE Nicole** – Psy EN  
CIO de BRIVE
- RIVET Julie** - CPE  
Lycée J. Monnet LIMOGES
- NORMAND Christiane** – certifiée  
Retraitée Creuse
- JOUFFRE Franck** – certifié  
Collège Marouzeau GUÉRET
- REMIZE-NOËL Corinne** – agrégée  
Lycée Valadon LIMOGES
- GOURSAUD Olivier** – certifié  
Collège de BESSINES
- RISPOLI Luce** – certifiée  
Retraitée Corrèze
- AMELOT-ROY Céline** – certifiée  
Collège Clémenceau TULLE

**« Pour un syndicalisme unitaire et combatif,  
pour changer l'école et la société »**

**MASSELIN Marina**

Collège Maurice Genevoix, Couzeix

**VANDERLICK Nicolas**

Collège Jean Rostand, Saint-Sulpice-Laurière

**CHAUVEAU Virginie,**

Collège Jean Rostand, Saint-Sulpice-Laurière

**LAJAUMONT Stéphane**

Lycée Suzanne Valadon, Limoges

**LAURIÈRE Aurélie**

Lycée Marcel Pagnol, Limoges

**BRUNNER Philippe**

Lycée Bernard Palissy, Saint-Léonard-de-Noblat

**GERMANAUD Jacqueline**

Retraitée, Creuse

**CORDEAU Jean-Vincent**

Lycée Jean Favard, Guéret

**FERES Marie-Claude**

Retraitée, Haute-Vienne

**LAINÉ Joël**

Retraité, Creuse

## **POUR UN SYNDICALISME UNITAIRE ET COMBATIF, POUR CHANGER L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ, VOTEZ POUR LA LISTE PRÉSENTÉE À L'INITIATIVE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE.**

Macron et son équipe ne sont pas un gouvernement de droite de plus. Véritable bras armé du Medef et des puissants, ils entendent, au besoin par la force, entretenir un système de plus en plus illégitime, en frappant tous azimuts. La nouvelle attaque contre le code du travail, la chasse aux migrant.es, les offensives contre la SNCF, l'université ou le baccalauréat et les violences policières commises sur les étudiants ou à Notre-Dame-des-Landes en sont des exemples. Et ce n'est qu'un début : si nous les laissons faire, demain les retraites, la sécurité sociale et la fonction publique seront démentelées.

A l'École Émancipée, face à ce gouvernement qui incarne des menaces graves pour la société tout entière, nous pensons que nous avons plus que jamais besoin d'un syndicalisme de masse, de transformation sociale, unitaire. Aussi, les militant.es de l'École Émancipée sont investi.es à tous les niveaux pour construire le syndicat, tout en y défendant une orientation combative et des pratiques transparentes et démocratiques.

### **Contre Blanquer, pour une école de la justice sociale**

Aujourd'hui force est de constater que l'ambition d'une démocratisation scolaire régresse et que les dispositifs gouvernementaux organisent le tri des élèves aux dépens des plus modestes. Convaincu.es que les élèves sont tou.tes capables de réussir, nous refusons la logique d'un socle commun minimal et récusons le dispositif LSUN qui y est adossé. Nous défendons au contraire une élévation générale de la scolarisation pour tou.tes et une éducation dans laquelle les jeunes puissent non seulement apprendre mais aussi s'épanouir et se réaliser autrement que dans la confrontation ou la soumission aux adultes.

Nous continuerons à nous opposer à la sélection à l'entrée à l'université et à la disparition des CIO. Chaque jeune doit pouvoir réellement choisir son orientation. Contre les projets destructeurs de Blanquer, nous ne renonçons pas à l'ambition scolaire pour tou.tes et proposons de débattre d'un lycée unique et polyvalent pour toute une classe d'âge.

### **Pour des personnels et des métiers respectés, en luttant contre la précarité**

Cette ambition exige aussi des personnels respectés, avec une formation de qualité appuyée sur des enseignant.es formé.es et dont le statut soit garanti. Pour cela il est nécessaire de remettre en place une entrée dans le métier progressive avec une année de stage digne de ce nom (2/3 de formation, 1/3 devant élèves) et d'arrêter de surcharger les collègues. Et puisque fédérer les salarié.es, c'est aussi lutter avec les plus précaires, nous entendons nous mobiliser pour la titularisation de tou.tes les précaires et l'arrêt de leur recrutement.

### **Pour une société juste**

Si nous voulons une école qui ne reproduise pas les inégalités, il nous apparaît indispensable d'agir aussi pour une société débarrassée des oppressions et de l'exploitation. C'est pourquoi nous sommes investi.es, avec nos camarades des autres syndicats, dans la FSU dont le rôle doit être renforcé pour qu'elle ne soit pas une simple juxtaposition de syndicats nationaux mais porte davantage de combats transversaux.

Militant.es unitaires, nous sommes favorables aux démarches intersyndicales, pas pour l'unité à tout prix, mais pour favoriser la construction des luttes, en prenant appui sur les mobilisations, même locales ou partielles. Dans une période où les politiques gouvernementales se succèdent et se ressemblent, et où Macron frappe de plus en plus fort, cette union doit se mener aux côtés de tous ceux qui, associations, syndicats, intellectuel.les, mouvements politiques, refusent l'éclatement des services publics et des solidarités.

Les élections internes sont un moment important de la vie du syndicat. Les instances élues à cette occasion, au niveau national ou local, seront amenées à analyser la politique gouvernementale, définir des revendications et proposer les moyens pour les faire aboutir. Le droit d'expression de toutes les sensibilités du syndicat est la garantie d'un syndicalisme uni, pluraliste et démocratique. C'est pourquoi, dans le SNES et la FSU, l'École Émancipée, deuxième tendance interne, contribue par son action à renforcer le syndicat mais aussi à infléchir les choix et orientations quand le besoin s'en fait sentir.

**Pour porter haut et fort que changer l'école c'est aussi changer la société, pour défendre un syndicalisme unitaire et combatif, pour un SNES-FSU plus offensif, au cœur de la convergence des luttes, votez pour l'École Émancipée !**

### CTA DU 16 MARS : POSTE SPÉCIFIQUE ENCORE !

Après le CTA du 7 mars, l'administration a fait le choix de proposer, en dehors de l'ordre du jour de la séance, la création d'un poste spécifique au lycée Cabanis. La méthode pour le moins cavalière n'a pas manqué de soulever un débat sur l'utilité et l'urgence de cette proposition et sur la multiplication de ces postes à profil qui diminuent de fait les possibilités de mutation, car ils sont soustraits du mouvement général. A l'initiative de la FSU, l'ensemble des organisations syndicales a adopté un vœu demandant la limitation des postes à profil.

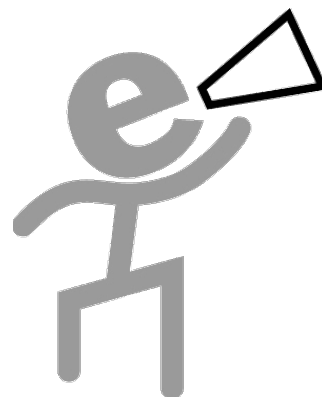
**5** : C'est le nombre de postes administratifs supprimés dans l'académie : 2 au rectorat, 3 dans les établissements. La FSU a évidemment voté contre cette mesure.

### CLASSE EXCEPTIONNELLE 2017 : QUEL BILAN ?

Dans l'académie, 82 collègues ont accédé à la classe exceptionnelle au 1er septembre 2018 : 3 Psy-EN, 2 CPE, 14 agrégés et 63 certifiés. Le SNES-FSU a dû batailler ferme face à une administration qui souhaitait promouvoir le « mérite » à tout prix y compris au risque de bloquer son propre système très rapidement. En effet, le grade de la classe exceptionnelle est contingenté à 10% de chaque corps, ainsi, à l'issue de la montée en charge progressive des promotions (jusqu'en 2023), seuls les départs en retraite permettront de nouvelles promotions. Les trois premières campagnes de promotions (2017, 2018 et 2019) correspondant à 75% de la montée en charge du grade, la promotion de collègues trop jeunes dans ces premières années conduira inévitablement au quasi blocage des possibilités de promotions dès 2020.

Chez les certifiés, le SNES-FSU a obtenu des évolutions en CAPA en faisant intégrer dans le tableau d'avancement 3 collègues proches de la retraite qui libéreront rapidement une nouvelle possibilité de promotion.

Le ministère a bien conscience de cette nécessité. Il a ainsi fait le choix de promouvoir très principalement des collègues proches de la retraite en CAPN 29ème base des certifiés ou en CAPN des agrégés. Les modifications gagnées par le SNES en CAPA des agrégés à Limoges ont ainsi permis que des promotions soient accordées à des collègues de l'académie, ce qui n'aurait pas été possible si le Recteur avait maintenu ses choix initiaux. La stratégie du SNES-FSU est la bonne ! Nous poursuivrons dans cette voie.



### CLASSE EXCEPTIONNELLE 2018 : QUELQUES ÉVOLUTIONS

L'existence de deux viviers, et donc de deux conditions d'accès à la classe exceptionnelle pose problème, ce qui a été très largement dénoncé par le SNES-FSU : les conditions d'éligibilité au 1er vivier sont trop restrictives et ne correspondent pas à la réalité de nos corps et de la pénibilité de nos métiers, les volumes de promotions au second vivier sont trop restreints. Le SNES-FSU intervient donc pour un rééquilibrage des 2 viviers, pour, à terme, obtenir une seule voie d'accès sans barrage pour toutes et tous avant le départ en retraite. Des injustices criantes se sont révélées lors de la première campagne, le SNES-FSU a agi pour qu'elles soient corrigées dès cette deuxième campagne. Ainsi, les conditions d'accès au 1er vivier (dépendant des affectations) sont assouplies : prise en compte des affectations en éducation prioritaire même pour des services incomplets (>50%) et de l'ensemble des services dans ces établissements quelle que soit leur date de classement, prise en compte de l'exercice à temps complet en BTS (les VS faisant foi), prise en compte des missions de formateur académique quelle que soit la quotité de service. Ce sont de premières avancées.

Faites-nous parvenir sans tarder votre fiche syndicale de suivi si vous êtes concerné-e par une promotion éventuelle.

### HORS CLASSE 2018 : NOUVEAUTÉS

La 1ère campagne de promotions avec les nouveaux critères et barème d'accès issus de PPCR va se tenir dans les prochaines semaines. Éligibilité à partir de 2 ans d'ancienneté dans le 9ème échelon, avis recteur et ancienneté constituant le barème. Cette année seulement CE et IPR ont eu à poser un avis sur les collègues promouvables afin de permettre au recteur, qui prendra aussi en compte la note pédagogique détenue, de poser son avis. L'ancienneté est déterminante pour l'accès à la promotion. Les nouveaux déroulés de carrière garantissent l'accès de toutes et tous à la hors classe et à ses indices terminaux avant le départ en retraite. Le SNES-FSU interviendra pour faire respecter les orientations du ministère et contrer les velléités éventuelles de l'administration d'aller à l'encontre du principe posé dans la circulaire nationale : « la hors classe pour tous ». Faites-nous parvenir sans tarder votre fiche syndicale si vous êtes concerné-e par une promotion éventuelle.